

SELECTIF REGIONAL SLALOM / CHAMPIONNAT LIGUE PACA
« CHALLENGE JEAN-MARIE TAPERO »
SEV de Vinon sur Verdon : Samedi 15 et Dimanche 16 Décembre 2012

Organisation	Structure organisatrice : Club de Vinon - vvck.e-monsite.com/
Information	R1 : Denis BARKAT - dbarkat@sdis04.fr - 06.81.95.75.89
	Juge arbitre course 1: Franck LACROIX (A confirmer)
	Juge arbitre course 2: Claude CORDIER (A confirmer)
	Juge arbitre course 3: Dominique ESCOURROU (A confirmer)
Parcours	Stade d'eau vive de Vinon
	Parcours de classe III / Débit régulé par EDF
Catégories	Poussins, Benjamins, Minimes / Cadets / Juniors / Séniors / Vétérans
Niveau	Pagaie Verte Eau Vive (tous participants)
Inscriptions	En ligne sur http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/inscriptionsEnLigne/index.php?ajax=true&
Responsable	Francis GIX - 06 01 98 44 32 – francis.gix@orange.fr
Echéances	Pour le 13 décembre 2012
Frais d'inscription	5 € par bateau par jour – 3 courses 10€/ bateau pour les 3 (chèque à l'ordre du VVCK)
Hébergement	1/ Gîtes de Groupe : Moulin St-André-04.92.73.18.08/Fax : 04.92.78.93.20 Email : moulin.standre@vinon-sur-verdon.fr (http://moulinstandre.vinon-sur-verdon.fr)
	2/ Pavillon d'Aurabelle - 04 92 78 99 53
	3/ Hôtels à Manosque et Vinon (Hôtel IBIS Manosque avec réduction pour les sportifs)
Restauration	Sur place buvette/ Hot dog/ Saucisses/soupes

PROGRAMME PREVISIONEL

(Révisable en fonction du nombre d'inscrits)

Samedi 15 décembre 2012

- ❖ Débit régulé de 24 à 40^{m3/s} de 9h00 à 18h30
- ❖ De 9h00 à 13h00 : entraînement libre sous la responsabilité des clubs
- ❖ De 10h30 à 13h00 > Confirmation des inscriptions/Remise des dossards (les mêmes dossards font les 2 jours de course)
- ❖ 13h00 > Fermeture du bassin et montage du parcours
- ❖ 13h00 > Réunion des juges
- ❖ 13h30 > approbation du parcours course 1
- ❖ 13h45 > **1^{er} départ Course 1 (départ toutes les 45")**

Dimanche 16 décembre 2012

- ❖ Débit régulé de 24 à 40^{m3/s} de 9h à 16h
- ❖ 9h > Fermeture du bassin et montage du parcours
- ❖ 9h > Réunion des juges ; Remise des dossards (Clubs absents le samedi)
- ❖ 9h30 > approbation du parcours course 2
- ❖ **10h** > **1^{er} départ course 2 (départ toutes les 45")**
- ❖ 12h45 > approbation du parcours course 3
- ❖ **13h15** > **1^{er} départ course 3 (départ toutes les 45")**
- ❖ 16h45 > fin de la compétition et remise des prix

Confirmations / Retrait des dossards

- ❖ Au bâtiment course en amont du stade
- ❖ Remise des dossards contre un chèque de caution de 50€ par club

Jugement

- ❖ Chaque club doit fournir 1 juge non compétiteur pour 3 embarcations inscrites et 2 juges à partir de 12 embarcations inscrites.

Sécurité et conformité du matériel

- ❖ Compétition : règlement FFCK - vérification par tirage au sort

50 Avenue du ~~Entraînement~~ libre : sous la responsabilité des clubs (arrêté du 4 mai 1995)

BP 137

06 603 ANTIBES Cedex

Tél. 04 93 34 08 65 - Mail : crcck@wanadoo.fr

Association déclarée en sous Préfecture de Grasse le 9.02.2007

N° 0061022805 - APE 8551 Z - SIRET : 497 553 271 000 14